



REPUBLIQUE DU SENEGAL



*Un Peuple - Un But - Une Foi*

*Ministère de la Santé*

*et de l'Action sociale*

*Agence sénégalaise de*

*Réglementation Pharmaceutique*

*Direction de l'Homologation et de la*

*Sérialisation des médicaments et autres produits de Santé*

00 00 00 38

N° \_\_\_\_\_ MSAS/ARP/DIHS

Dakar, le 04 OCT 2024

## Note d'information aux représentants de laboratoires,

**Objet :** Dépôts des demandes d'enregistrement de médicaments.

Le dépôt des dossiers de demandes d'enregistrement des médicaments prévu tous les lundis, sera suspendu ce 7 octobre 2024. L'équipe de la direction de l'homologation et de la sérialisation des médicaments et autres produits de santé (DIHS) organise un atelier d'évaluation technique des dossiers pour la semaine du 7 au 11 octobre 2024. Toutefois, la réception des dossiers de demande de renouvellements et de variations d'autorisation de mise sur le marché (AMM) est maintenue le jeudi.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Dr Mbagnick DIOUF au 776590933.

Je vous invite à prendre connaissance de ce changement et à contribuer à sa mise en œuvre.



**Pr Youssou NDAO**  
**Directeur**  
**l'Homologation et de la Sérialisation**  
**des Médicaments et**  
**autres Produits de Santé**